

“ Le mot du maire,

Merci aux électrices et électeurs qui se sont déplacés massivement lors du scrutin du 15 mars dernier (71,5 % de participation).

Un mot sur le tragique évènement survenu sur la commune le 17 avril dernier : ce fait renforce mon équipe dans l'envie de recréer du lien social sur ce quartier trop longtemps délaissé.

Un questionnaire sera ainsi bientôt distribué aux habitants pour connaître leurs besoins et leur volonté d'implication sur ce quartier où résident de nombreux habitants à l'année.

Jim ROUMEGOUS,
Maire de Saint-Trojan-les-Bains

”



RENDEZ-VOUS

*Monsieur le maire vous rencontre chaque samedi matin,
au marché à partir de 10h.*

VOIRIE

Travaux annoncés en mai et juin

- Le rebouchage des nids de poules se poursuit. Merci aux Services Techniques !
- Un camion « enrobeur-projeteur » (PATA) réalisera un gravillonnage sur l'ensemble des voies de la commune courant juin. Un devis est en cours pour une remise en état de la rue Pierre Loti, affectée par les travaux de la RESE.
- Sur le parking du Port (parking de la Liberté), les travaux d'installation des ombrières seront terminés fin juin. Les arbres enlevés (une vingtaine) sont en cours de replantation sur différents sites de la commune : zone de l'Éperon, cimetière...
- La première partie des travaux de restauration du Port (quai Coulon et abords) sera terminée première semaine de juin.

MOBILITÉ

Rues piétonnes

et accès à la Grande Plage




- Évoquée et discutée pendant la campagne électorale, la piétonisation de la rue de la République et de quelques voies adjacentes devient réalité ! Cette piétonisation sera effective pour le Pont de l'Ascension (du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai inclus) puis pendant la saison estivale. Horaires : 10 à 15 heures puis 17 à 22 heures. Sont ainsi concernées : les rues de la République, Charles de Gaulle, de Maumusson, de la Forêt, des Hirondelles et Emile Bertaux.
- Le mercredi à vélo sur la route de la Grande Plage ne sera pas renouvelé dès l'été 2026 (souhait de plusieurs acteurs de la vie économique locale).


RENDEZ-VOUS

Heure Civique

Dans le cadre du dispositif «Heure Civique», la nouvelle municipalité réaffirme son ambition de placer le lien humain, la solidarité et l'engagement citoyen au coeur de son projet de territoire.

Deux premières dates sont d'ores et déjà à retenir :

 Le **19 mai** à 14h30, rendez-vous devant l'hôtel Les Cleunes : opération citoyenne de nettoyage des bancs sur le front de mer.

 Le **16 juin** à 9h, au cimetière : nettoyage des allées du cimetière. Une action respectueuse et collective pour entretenir ce lieu de mémoire.

Chaque moment se terminera par un pot amical.

J'peux pas, j'ai cantine !

« J'peux pas, j'ai cantine ! » est le nouvel évènement proposé par vos élus, il se déroulera 5 fois dans l'année à la cantine de l'école Henri Seguin, un rendez-vous qui permettra à nos Aînés de rencontrer la jeune génération autour d'un repas pris en commun à la cantine suivi d'un papotage selon un thème choisi par l'équipe enseignante.

Nous remercions par avance le personnel communal qui travaille à la cantine pour son implication dans cette nouvelle activité ainsi que M. Jean-Christophe Rey et les enseignants de l'école.

Urbanisme, Patrimoine, Environnement

OLD et propagation des incendies

Derrière l'acronyme OLD se cache un risque majeur qui peut et doit être réduit. Une OLD est une Obligation Légale de Débroussaillage qui incombe à tout propriétaire ou occupant d'une parcelle, lorsque cette dernière est située à moins de 200 m d'un massif forestier. Ce qui est le cas de près de 70% des propriétés de la commune !

 **Les objectifs des OLD sont clairs :**

- protéger les vies et préserver les biens ;
- éviter les départs de feux et limiter leur propagation ;
- faciliter l'intervention et la sécurité des secours ;
- réduire l'intensité de l'incendie.

En zone U d'un PLU, c'est-à-dire la quasi-totalité des parcelles de la commune, le débroussaillage doit être intégral... que la parcelle soit bâtie ou non. Si votre parcelle est accolée à un terrain « hors zone U » (espace naturel, agricole, forestier...) il vous revient de débroussailler sur 50 mètres de profondeur dans ce terrain voisin, après demande d'autorisation à son propriétaire. Cette distance de 50 mètres commence en limite de votre bâti. Veuillez respecter cette obligation ! Votre régime d'assurance en dépend et des poursuites pénales peuvent être engagées s'il y a incendie.



AGENDA du mois de Juin

05/06 Soirée jeux
20h à 23h | Tiers-lieu | Gratuit

08/06 Atelier convivialité avec la ligue contre le cancer
14h | Tiers-lieu | Gratuit

12/06 Atelier palette
10h | Tiers-lieu | Gratuit | Organisé par l'Heure civique

13/06 Journée île handi, en faveur de l'accessibilité |
Découverte de sports et loisirs accessibles | 12h à 18h | CNCO

16/06 Nettoyage des allées du cimetière
9h | Cimetière | Organisé par l'Heure civique

17/06 Concert vocal animalier
20h30 | Église | Gratuit

18/06 Atelier, la diversification alimentaire
17h30 | Domaine du Centre Hélio marin | Gratuit

18/06 Cérémonie d'appel du 18 juin
18h | Le Galion

20/06 Musique au port | Organisé par l'Association
d'Animation du Port de Saint Trojan

24/06 Partage de boutures
13h45 | Tiers-lieu | Gratuit | Organisé par l'Heure civique

24/06 Fête de la Saint-Jean : « Spectacle Imoogi »,
avec la compagnie Arche en sel | 22h | Place de l'Éperon | Gratuit

25/06 Vocalude
20h | Église | Gratuit

26/06 Atelier palette
10h | Tiers-lieu | Organisé par l'Heure civique

26/06 Fête du cinéma, film « L'enfant du désert »
20h30 | Le Galion | 5€

27/06 Concours de pétanque
14h30 | Avenue des Bris

Tous les mercredis

Atelier convivialité Monalisa, à 14h | Tiers-lieu | Gratuit

 Plus de détails sur l'ensemble des animations dans l'agenda en ligne, sur le site de la mairie : saint-trojan-les-bains.fr